CONSEIL COMMUNAL
LE VAUD
conseil.communal@levaud.ch

Extrait de la séance du Conseil Communal de Le Vaud
du jeudi 11 décembre 2025 à 20h

1. Appel

Présidence : Mme Ariane Gétaz
Présents : 29 membres sur 45
Excusé/es : Mmes et MM M. Arpin, S. Burer, L. Christinet, M. Christinet, C. Duclos, J. Evershed, E. Félix, S. Givry-Lemercier, S. Gyger, A. Margonis, D. Renaud, Ch. Sudan, G.-A. Suter, A. L. Vouros et M. Zarandia.
Absent : S. Bensaid

2. Communications de la Présidente.

A. Gétaz, Présidente, salue la présence de Madame Fabienne Gerber, boursière communale, et demande aux conseillers/ères de voter pour qu'elle puisse prendre la parole au point 6, budget 2026. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

Elle fait part du décès de Madame Siu Lai Fun, maman de Mme Schelling, Conseillère communale et secrétaire du conseil et de Mme Margrit Etter, belle-maman de M La Gioia, conseiller. Elle présente, au nom du Conseil, la sympathie à Mme Schelling et à M La Gioia et leur famille. Le Conseil garde une minute de silence en leur hommage.

Elle lit le courrier de démission du Conseil de M. William Leuba au motif de départ à l'étranger pour des nouvelles perspectives. M Leuba remercie ses anciens collègues et les encourage à poursuivre leur engagement.

Au sujet des prochaines élections communales, lle informe l'assemblée que la liste commune pour le Conseil communal sera à disposition après la séance de ce soir pour que les intéressés puissent s'inscrire. Cas échéant, les intéressés sont libres de créer d'autres listes ; auquel cas, ils devront présenter leur liste avec un mandataire et 3 parrains pour chacune. Elle souligne que les modalités n'ont pas changé et que les directives viennent du Canton.

3. Assermentation d'un nouveau conseiller communal.

M. Frédéric Jaques est assermenté nouveau conseiller communal sous les applaudissements de l'assemblée.

4. Communications de la Municipalité.

Le Syndic annonce qu'il sera candidat aux prochaines élections.

N. Beck annonce qu'un autre appartement de la résidence Christinet s'est libéré, ce qui fait 3 appartements vacants au total. Il ajoute qu'il fait une pause de son engagement politique, en espérant y revenir plus tard.

S. Meylan annonce qu'il sera candidat aux prochaines élections.

J. Oldacre se représentera également.

S. Humbert annonce qu'il ne se représentera pas.

5. PV de la séance du 25 septembre 2025.

Le PV tel que modifié est accepté avec 23 oui et 4 abstentions.

6. Préavis municipal N° 34/2025 : Budget 2026. Rapport de la Commission des finances et vote.

Le préavis municipal N° 34/2025 : Budget 2026 est accepté à l'unanimité.

7. Dépôt et vote du préavis municipal N° 35/2025 Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN). Rapports de la Commission des finances, de la Commission ad hoc et vote.

Le préavis municipal N° 35/2025 Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) est accepté par 26 oui et 2 non.

8. Préavis municipal N°29/2025 : Demande de crédit de réalisation pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des Cimes. Rapport des commissions des finances, ad hoc et vote.

Le préavis municipal N°29/2025 : Demande de crédit de réalisation pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des Cimes est accepté à l'unanimité.

9. Préavis municipal N°33/2025 : Règlement concernant les émoluments administratifs et contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions. Rapport de la commission ad hoc et vote.

Le vote du préavis municipal N°33/2025 : Règlement concernant les émoluments administratifs et contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions est reporté au prochain conseil.

10. Dépôt du préavis municipal N°32/2025 : Demande de crédit pour la mise à niveau de l'éclairage public. Rapports des commissions des finances, ad hoc et vote.

Le préavis municipal N°32/2025 est déposé.

La Commission des finances est nommée.

Sont élus à l'unanimité membres de la Commission ad hoc : Mmes et MM K. Enzler, P.-A. Rotzetta, P.-A. Gétaz, A. Owen et F. Péry-Meylan.

11. Dépôt du préavis municipal N° 36/2025 : Demande de crédit de réalisation - la 1ère phase de mise à niveau de l'adduction d'eau. Nomination des commissions des finances et ad hoc.

Le préavis municipal N° 36/2025 est déposé.

La Commission des finances est nommée.

Sont élus à l'unanimité membres de la Commission ad hoc : Mmes et MM P.-A. Rotzetta, Th. Pasquier, K. Michalak, D. La Gioia et K. Enzler.

12. Dépôt du préavis municipal N° 37/2025 : Indemnisation des membres de la Municipalité pour la législature 2026-2031. Nomination de la Commission des finances.

Le préavis municipal N° 37/2025 est déposé.

La Commission des finances est nommée.

13. Dépôt du préavis N°02/2025 du bureau du Conseil concernant l'indemnisation du Conseil communal pour la législature 2026-2031. Nomination de la Commission des finances.

Le préavis du bureau 02/2025 est déposé.

La Commission des finances est nommée.

14. Communications des délégués aux associations.

E. Epple, délégué à Région de Nyon, informe que la cotisation annuelle à cette instance est réduite de CHF 25.- à CHF 23.- par habitant. Il ajoute que le budget prévoit la reconduction de l'aide à La Garenne pour le parcours autoguidé et aux communes de Le Vaud et Marchissy pour le sentier des 3 villages.

D. Rochat, délégué à l'AISE, informe que désormais un portail en ligne permet aux parents d'annoncer les absences à la cantine. Il ajoute qu'une enquête de satisfaction a été conduite à l'Etablissement de l'Esplanade auprès des parents et du personnel. Le retour a été positif.
La discussion sur le budget de l'AISE a été reporté en janvier.

15. Divers et propositions individuelles.

Le dépôt définitif du PaCom sera fait en janvier.

Les anciens tous-ménages ne figurent plus sur le site, mais on y trouve les informations y découlant.

Un tout-ménage sera envoyé prochainement aux Vaulis sur les modalités de vote pour les élections communales.

L'ordre des candidats et des listes sera tiré au sort, il est inutile de se précipiter au greffe pour se placer en premier.

Le Lien remercie les Vaulis pour le bon accueil à la Foire des saveurs et aux fenêtres de l'Avent.

Le Vaud, le 11 décembre 2025

Pour le Conseil Communal

CONSEIL COMMUNAL DE LE VAUD

Ariane Gétaz
Présidente

Lin Schelling
Secrétaire

Sont soumises au référendum les décisions adoptées par le Conseil communal (art. 160 al.1 LEDP), sauf exceptions expressément mentionnées à l'article 160 al. 2 LEDP. Voir articles 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169 et 170 LEDP.

CONSEIL COMMUNAL
LE VAUD
conseil.communal@levaud.ch

Extrait de la séance du Conseil Communal de Le Vaud du jeudi 11 décembre à 20h

Dans sa séance du 11 décembre 2025, le Conseil communal de Le Vaud

Vu	le préavis municipal n°34/2025 portant sue le budget 2026,
Ouï	le rapport de la Commission des finances chargée d'examiner ce préavis,
Considérant	que ledit objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,
Décide	d'adopter le préavis municipal n°34/2025 tel que présenté à l'unanimité des conseillers présents, soit 29 sur 45.

Le Vaud, le 11 décembre 2025

Pour le Conseil communal

CONSEIL COMMUNAL DE LE VAUD

Ariane Gétaz
Présidente

Lin Schelling
Secrétaire